



Ligue de Bretagne de Natation
Assemblée Générale Elective
Samedi 09 novembre 2024 de 14h00 à 16h30
Lucôtel, 37 rue des Fontaines, 22 290 LANVOLLON

Ouverture de la séance par Jean-Yves Abgrall,

Le nouveau comité directeur s'est réuni ce matin. Félicitations à tous !

Appel des clubs. Les clubs présents représentent 7893 voix sur les 10768 voix. Le quorum étant fixé à 5385 voix, l'assemblée peut délibérer.

1 Désignation de la Présidence

Une candidate se présente : Bénédicte Compois.

L'assemblée vote oui à l'unanimité.

Intervention de Bénédicte qui remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée et précise qu'il s'agit d'un 2ème mandat avec un projet de Ligue ambitieux. Quatre ans passent vite.

De beaux projets ont été mis en oeuvre et nous sommes une ligue dynamique et innovante.

Grand merci à tous !

2 Désignation des délégués fédéraux

3 titulaires et 3 suppléants pour représenter la Ligue aux assemblées générales de la FFN :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Bénédicte COMPOIS	Nicolas BIDEAU
Marc VELLEN	Yann COLLAY
Joachim Paulo PEREIRA NETO	Karine JEAN
<u>Pour les départements</u>	
Brigitte BONNEAU	Marie-Christine BOURSE

1 abstention Lannion (228 voix). La proposition est validée par l'assemblée générale.

Intervention de Bénédicte : ce matin, trois membres honoraires ont été nommés :

- Jean-Yves ABGRALL
- Arlette ABT
- Chantal GUEGAN

Présentation du bureau de la Ligue et des référents par discipline,

Secrétaire	Rozenn GUEGAN
Secrétaire-Adjointe	Brigitte BONNEAU
Trésorier	Nicolas FOLL
Trésorier-Adjoint	Ludovic DUPONT
<u>Référents par disciplines</u>	
Eau libre	Steven DEYRES, Karine JEAN
Natation artistique	Sandy VIGNETTE, Marie RANNOU
Water-polo	Vincent KERREC, Marie RANNOU
Gestion des équipements	Nicolas FOLL

Les vice-présidences seront désignées lors du prochain comité directeur, en janvier prochain.

Merci à tous pour vous être proposés pour ces postes.

Merci aux trois personnes non élues : Michel Morvan, Jacques Launay, Louis Auffray.

Aujourd'hui, il s'agit d'une AG Elective, l'AG statutaire sera organisée début avril pour présenter les différents bilans et valider le projet de développement.

Mélanie Rouxel a réalisé un film retraçant les faits marquants de l'olympiade. (visionnage du film).

Remerciements aux élus du précédent mandat et à l'équipe de salariés de la Ligue.

Le projet 2025-2030 est évoqué.

Quatre ambitions:

- Atteindre les 15 000 licenciés
- Une piscine = un club
- Avoir un athlète breton aux Jeux Olympiques en 2028
- Création d'une structure d'entraînement régional pluridisciplinaire, au sein de la ligue.

Trois principes :

- Gouvernance partagée / Lien avec les Comités Départementaux via la contractualisation
- Transparence
- Transition écologique (démarche RSE)

Trois axes :

1. Consolider et développer le projet sportif régional
2. Faire rayonner le natation sur le territoire breton
3. Renforcer l'ERFAN et consolider son modèle économique

Questions :

- Lien avec comités ?

Il est important que les projets des Comités Départementaux soient proches de celui de la Ligue. Les objectifs communs permettent d'avancer dans la même direction et ce dans l'intérêt des nageurs.

contrepartie financière avec une part de la licence fédérale perçue par la ligue de la FFN

- Lannion : apprendre à nager ?

Le fait d'avoir peu d'école de natation représente une vraie problématique. Il faudrait renforcer le lien avec les collectivités, que les clubs soient porteurs d'actions comme JAN, aisance aquatique et Académie de la Natation. Mais les clubs restent tributaires des disponibilités des bassins.

L'ambition du recteur est que tous les élèves bretons sachent nager (principalement axé sur les insulaires). Echanges avec le directeur de la DRAJES.

- Auray : question sur l'accompagnement des clubs sur les subventions PSF. Il existe mais a été "loupé" sur PST pour JAN. Ceci est géré par chaque DDCS

Intervention de Mathieu Guérin pour ERFAN

Les réformes de cadrage des formations sont régulières. Il n'y a plus d'équivalence avec les Brevets Fédéraux (BF).

Les BF sont valides à vie à condition de réaliser une formation continue tous les deux ans (Prérequis : être âgé de 15 ans et détenir le PSC1).

MSN : les blocs sont valables 3 ans (Prérequis ; être âgé de 16 ans et détenir le PSE1).

Nouveauté : Trois diplômes d'assistants moniteurs pour être bénévole sous la responsabilité d'un entraîneur (Prérequis : être âgé de 14 ans et détenir le PSC1).

Les champs d'action de l'ERFAN :

- BPJEPS AAN destiné à ceux qui ont validé le BF2
- DEJEPS pour entraîner
- NFS pour développer l'activité dans les clubs en 2025 (aide des mutuelles ou de la Ligue contre le cancer et octobre rose), formation continue obligatoire tous les 2 ans avec séminaire national.
- Formation initiale et continue des officiels
- Formation continue des entraîneurs, des dirigeants

Intervention de Pierre HUI – Académie de la Natation (ADN)

La formation des encadrants ADN : une formation continue sous forme de stage d'une semaine avec des nageurs comme support. Permettre l'enseignement de la natation avec un cadre de référence commun. Les enseignements sont basés sur la méthode de R. Catteau (utilisation matériel proscrite, explications durent moins de 10 minutes ; corps flottant / projectile / propulseur). L'intérêt premier est l'acquisition d'une expérience de pratique en situation (apprendre à faire autrement, à expérimenter). Le stage d'une semaine comprend 10 séances, est à destination des groupes avenir / jeunes. Deux formations sont prévues en Bretagne en 2025.

Les séances ne sont pas écrites à l'avance, mais les critères de réalisations sont établis.

Remise des récompenses fédérales et célébration des nageurs et entraîneurs ayant participé au JOP Paris 2024.

La Secrétaire Générale
Rozenn Guegan

La Présidente
Bénédicte Compois